



## Les étudiant.es de 1<sup>e</sup> année de Master (hors enseignement) – Année 2015-2016

Numéro 40 Décembre 2018

### Les déterminants de la réussite en 1<sup>e</sup> année de Master (hors enseignement) à l'université d'Orléans en 2015-2016.

L'étude présentée ici sur la réussite en 1<sup>e</sup> année de Master (hors enseignement) dans notre établissement, à partir des données issues d'APOGEE, met en lumière certains déterminants explicatifs à la réussite tels que le parcours scolaire ou l'origine sociale. Mais cette réussite en 1<sup>e</sup> année de Master (hors enseignement) s'accompagne-t-elle d'une poursuite d'études dans notre établissement ?

Pour l'année universitaire 2015-2016, 1091 étudiant.e.s étaient inscrit.e.s en 1<sup>e</sup> année de Master (hors enseignement) à l'université d'Orléans. Parmi ces personnes, 641 étaient en 3<sup>ème</sup> année de Licence en 2014-2015 dont 49 venant d'un autre établissement (soit 58,8% de la population de 1<sup>e</sup> année de Master), 121 redoublent leur 1<sup>ère</sup> année (soit 11,1%). Notons cependant que, pour 207 personnes nouvellement inscrites dans l'établissement, leur situation en 2014-2015 n'est pas renseignée au niveau du cursus externe. Seule information à notre disposition est le dernier diplôme obtenu : 98 une Licence et 86 un diplôme d'un établissement étranger (soit 88,9% de cette nouvelle population).

800 étudiant.e.s ont validé leur 1<sup>e</sup> année de Master soit **un taux de réussite de 73,3%**.

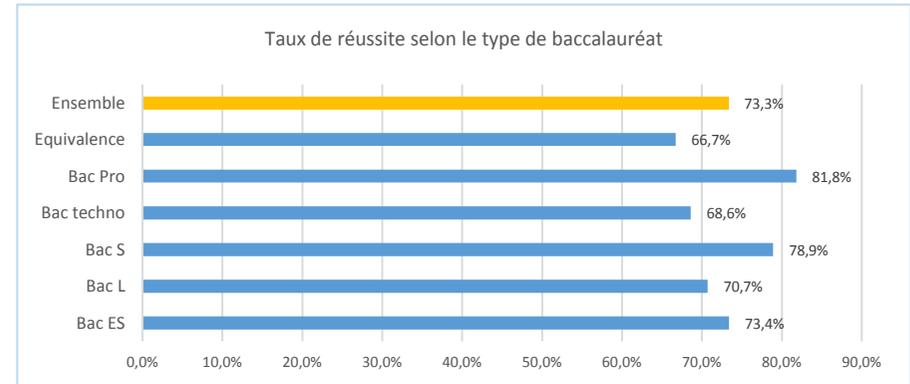
### Présentation de la population

La population des inscrits en 1<sup>e</sup> année de Master (hors enseignement) est un peu plus féminine (à prendre avec précaution car des différences existent selon les domaines) : 50,5% d'étudiantes contre 49,5% d'étudiants. Les jeunes femmes réussissent plus souvent que leurs homologues masculins, l'écart est significatif (77,9% contre 68,7%).

L'âge moyen des diplômé.e.s est de 23,0 ans contre 24,1 ans pour les non diplômé.e.s.

### Quel parcours scolaire ?

Le titre d'accès dans l'enseignement supérieur est pour l'essentiel un baccalauréat général : 68,6% des étudiants.e.s en 1<sup>e</sup> année de Master (hors enseignement) ont un baccalauréat général, 8,9% ont un baccalauréat technologique ou professionnel et 22,5% un titre équivalent. Pour l'essentiel de ces derniers (98,8%), ce titre est un diplôme d'établissement étranger admis par équivalence.



Parmi les étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat inscrit.e.s en formation initiale, soit 72,8% de l'ensemble de la population en 1<sup>e</sup> année de Master (hors enseignement), ce sont ceux ou celles ayant obtenu leur baccalauréat « à l'heure ou en avance » qui, plus souvent que la moyenne, obtiennent leur diplôme intermédiaire à l'issue de cette première année : 79,5% de ces bacheliers contre 59,1% des bacheliers ayant au moins un an de retard pour un taux moyen de réussite de 74,6%.



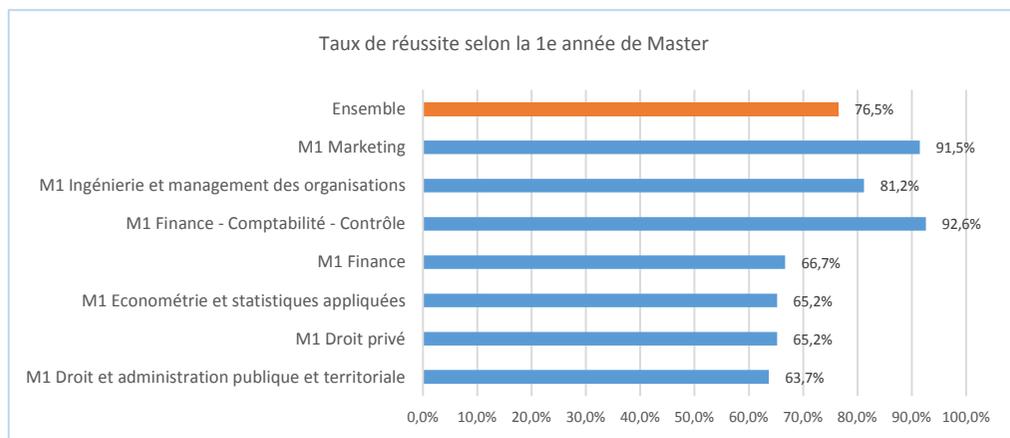
## Quel domaine de formation ?

Ce sont dans les domaines Droit, Economie, Gestion et Sciences Humaines et Sociales où l'on observe un taux de réussite supérieur à la moyenne de l'établissement soit 73,2%

	Taux de réussite
Arts, Lettres, Langues	65,0%
Droit, Economie, Gestion	76,5%
Sciences Humaines et Sociales	74,1%
Sciences, Technologies, Santé	72,6%

## Droit, Economie, Gestion

Les mentions présentant un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne sont Marketing et Finance-Comptabilité-Contrôle. En effet, neuf inscrit.e.s sur dix ont obtenu leur 1<sup>e</sup> année. En revanche, c'est dans la mention Droit et administration publique et territoriale où le taux de réussite est le plus faible (écart à la moyenne de -12,7 points).



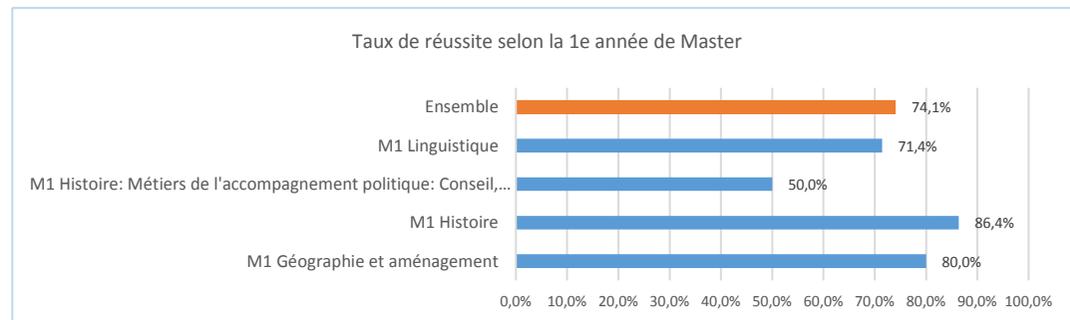
## Arts, Lettres, Langues

La 1<sup>e</sup> année de Master Langues et affaires internationales se démarque par la taille de sa promotion. Elle compte en effet 108 étudiant.e.s ; le taux de réussite y est cependant le plus élevé (71,3%). Les deux autres 1<sup>e</sup> années comptabilisent au total 35 personnes (taux de réussite global de 45,7%).



## Sciences Humaines et Sociales

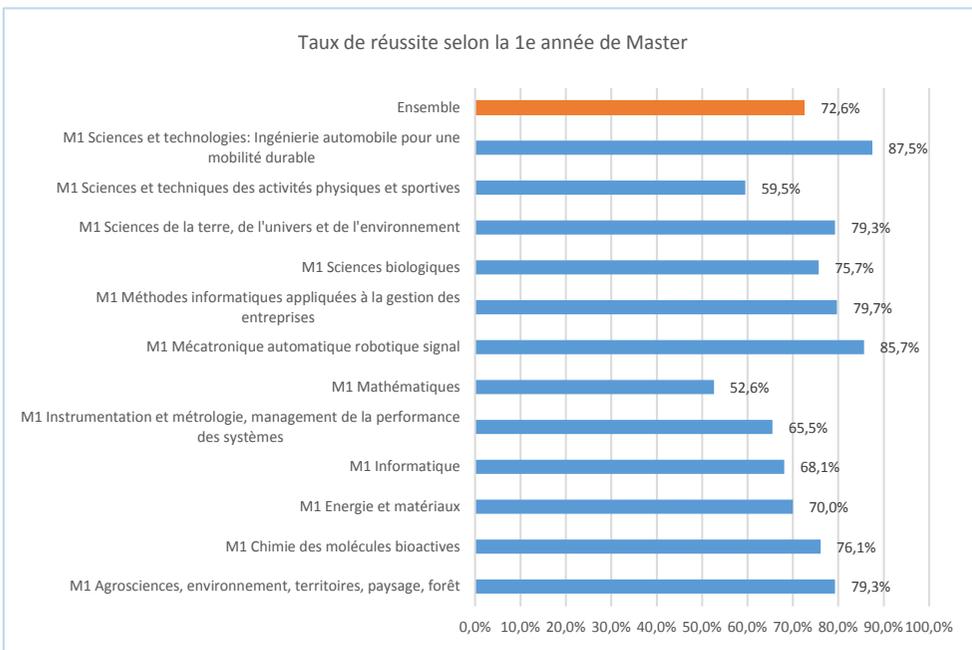
Les deux 1<sup>e</sup> années de Master présentant un taux largement supérieur à la moyenne sont Histoire et Géographie et aménagement. Le plus faible taux concerne celle des Métiers de l'accompagnement politique (12 étudiant.e.s y étaient inscrit.e.s)





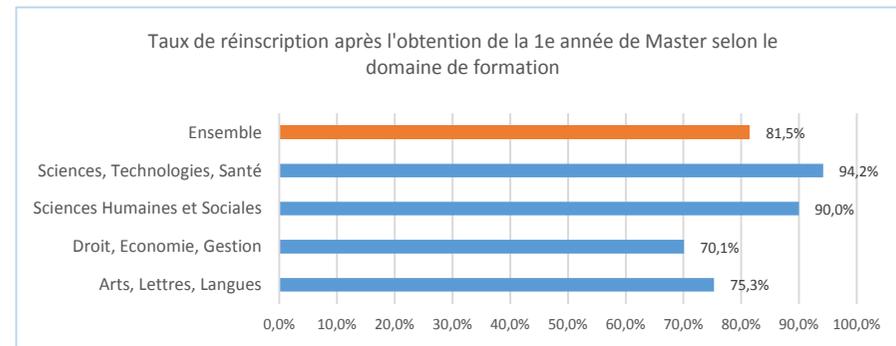
Sciences, Technologies, Santé

Les plus faibles taux de réussite en 1<sup>e</sup> année concernent les 1<sup>e</sup> années de Master Mathématiques et STAPS.



Poursuite ou non d'études à l'université d'Orléans après obtention de la 1<sup>e</sup> année de Master

Quatre diplômé.e.s sur cinq (81,5%) de Master (diplôme intermédiaire) se sont réinscrit.e.s à l'université d'Orléans l'année suivante. On observe des différences significatives selon le domaine de formation. Plus souvent que la moyenne, ce sont les diplômé.e.s du domaine Sciences, Technologies, Santé ou celui de Sciences Humaines et Sociales qui se sont réinscrit.e.s l'année suivante.

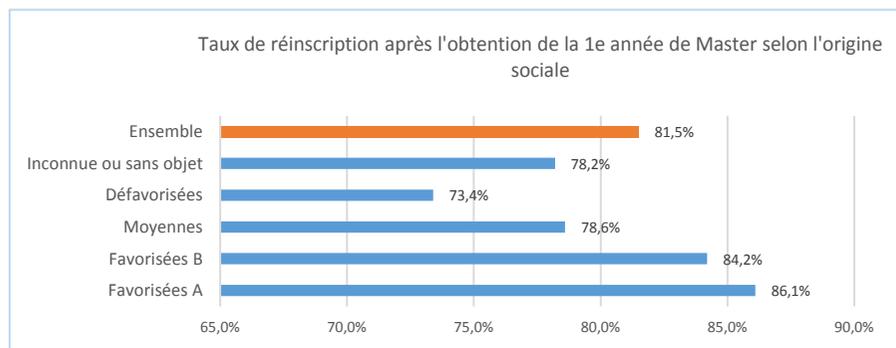


L'origine sociale un déterminant dans la réinscription suite à la réussite de la 1<sup>e</sup> année de Master ?

Dans la base APOGEE, la PCS des deux parents est renseignée. Par le principe d'homogamie, on a choisi de croiser la PCS des deux parents privilégiant la catégorie la plus favorable. On a ainsi pu diminuer le nombre de diplômé.e.s dont la PCS d'un des parents est inconnue ou sans objet. Ainsi seulement 9,7% des diplômé.e.s ont « inconnue ou sans objet » pour les deux parents.



Ce sont les diplômé.e.s dont l'un des parents appartient à la catégorie « Favorisées A » (chefs d'entreprise, professions libérales, cadres, professeurs...) ou « Favorisées B » (professions intermédiaires) qui, plus souvent que la moyenne, se sont réinscrit.e.s l'année suivante (les différences sont significatives).



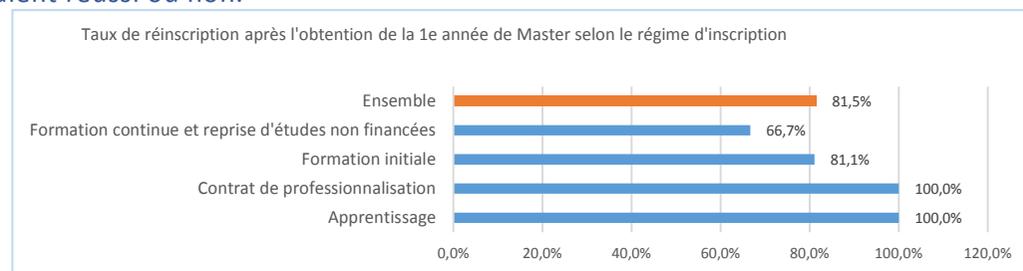
Notons que si l'origine sociale est un déterminant dans le fait de se réinscrire ou non à l'université, elle en est un aussi au niveau de la réussite en 1<sup>ère</sup> année de Master (les différences ne sont cependant pas significatives). Ce sont les étudiant.e.s appartenant à la catégorie « Favorisées A ou B » qui, plus souvent que la moyenne, réussissent leur 1<sup>ère</sup> année : 75,3% pour 73,3% de l'ensemble de la population de 1<sup>ère</sup> année de Master. Cela concerne un peu moins de deux personnes sur cinq (65,3%) issues de la catégorie « Défavorisées ». Les deux autres catégories étant proche de la moyenne.

**Le régime d'inscription un déterminant dans la réinscription suite à la réussite de la 1<sup>ère</sup> année de Master ?**

Nous avons fait le choix de regrouper formation continue et reprise d'études non financées car cela concerne 18 personnes ayant réussi leur 1<sup>ère</sup> année sur 28 inscrits, soit un taux de réussite de 64,2%.

Cependant, même en regard de la petitesse des effectifs, nous n'avons fait aucun regroupement au niveau des formations en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) ; ces formations étant amenées à se développer.

19 personnes étaient inscrites en apprentissage et toutes ont réussi leur 1<sup>ère</sup> année de Master. 12 personnes étaient inscrites en contrat de professionnalisation et 11 ont réussi leur 1<sup>ère</sup> année mais toutes se sont réinscrites l'année suivante qu'elles aient réussi ou non.



**Quelle poursuite d'études à l'université d'Orléans après l'obtention d'une 1<sup>ère</sup> année de Master ?**

Pour l'essentiel la poursuite d'études s'effectue en 2<sup>ème</sup> année de Master : 96,0% des diplômé.e.s du diplôme intermédiaire au Master sont inscrits en 2<sup>ème</sup> année de Master. Les vingt-six autres diplômé.e.s se répartissent entre autre dans une autre 1<sup>ère</sup> année de Master (10 étudiant.e.s), dans une préparation à l'examen professionnel des avocats (14 étudiant.e.s). Une autre personne fait une 1<sup>ère</sup> année de Licence et l'autre un Doctorat (un Master obtenu auparavant).

Il serait intéressant de connaître ce que font les diplômé.e.s du diplôme intermédiaire au Master quand ils ne se réinscrivent pas l'année suivant l'obtention de leur diplôme. Cette non-réinscription est-elle un choix ou leur candidature n'a pas été retenue ? On peut aussi supposer que certains ont poursuivi en 2<sup>ème</sup> année de Master dans un autre établissement pour de l'alternance ou pour un choix stratégique en vue d'une poursuite d'études en Doctorat.